

NO NATURE
FUTURE

MANIFESTE POUR LA NATURE
COMME SOLUTION CLIMATIQUE

UNE INITIATIVE DE



natagora



WWF



MANIFESTE POUR LA NATURE COMME SOLUTION CLIMATIQUE

Face à l'urgence climatique, des décisions politiques doivent être prises. Maintenant. La nature offre de nombreuses solutions. Interpellez nos décideurs. Signez le Manifeste.

Printemps Résilient –
Atelier Sécheresse

Agathe Defourny
a.defourny@iew.be

PAS DE FUTUR **SANS** **NATURE !**

0 2 5 6 4 4

PERSONNES ONT DÉJÀ SIGNÉ

Inondations, sécheresses, coulées de boue... les effets du dérèglement climatique nous touchent ici et maintenant. Il faut agir.

Ce Manifeste est destiné au Gouvernement wallon. Nos revendications sont concrètes et directement applicables. La nature a un rôle primordial à jouer dans la gestion des événements climatiques extrêmes. Défendons-la.

Arrêtons de bétonner. Cessons de dénaturer l'agriculture. Rendons à la nature ses fonctions régulatrices des catastrophes climatiques.

Le Manifeste sera remis au Gouvernement wallon, les revendications seront défendues et nous exigerons des résultats concrets.





→ **STOP BETON** : Aménager le territoire pour le rendre résilient

- Réviser le **plan de secteur** pour réduire les surfaces à bâtir et réorganiser leur répartition dans les zones où l'urbanisation est souhaitable
- Définir des **balises contraignantes** pour la délivrance de PU, PU° et Permis Unique au niveau régional
- **Interdire l'imperméabilisation** des sols en zone inondable, en zone de source ou en zone humide





→ **RENATURER L'AGRICULTURE** : La nature au service de systèmes agricoles résilients

- Développer 10% de **maillage écologique** en terres de cultures et 15% en prairies
- Conditionner les subsides à l'**interdiction de labourer et drainer** les prairies sensibles
- Soutenir les **éleveurs /les cultivateurs** dans leur transition vers des **pratiques plus extensives**





- **FORETS ET ZONES HUMIDES: Rendre à la nature ses fonctions régulatrices**
- **Restaurer 30% des zones humides** se trouvant en état de conservation défavorable
 - **Etendre le réseau Natura 2000 à 30% de la surface du territoire Wallon, et les réserves naturelles à 10%**
 - Réviser le code forestier afin d'accélérer la **transition vers des forêts plus naturelles et diversifiées**

